

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc

Séance du 18 novembre 2025

N° 2025.11.18_4.1.

Point 4 – Formation et vie universitaire

4.1. Ouverture d'un certificat d'université « Citoyenneté européenne » (LLSH) 2025-2026

Vu le code de l'éducation, notamment son article L613-1 ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 6 novembre 2025, portant sur l'objet de la présente délibération ;

► **Le conseil d'administration approuve l'ouverture du certificat d'université « Citoyenneté européenne » de l'UFR lettres, langues, sciences humaines (LLSH), à compter de la rentrée 2025-2026.**

Résultat du vote :

Membres en exercice :	36	Nombre de suffrages exprimés :	23
Quorum :	18	Contre :	1
Membres présents :	16	Abstention :	5
Membres représentés :	12	Pour :	22
Nombre de votants :	28		

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	24/11/2025
	Transmise au recteur de région académique le :	24/11/2025
Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télécours citoyens » sur le site www.telerecours.fr . En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.		

Ouverture d'un Certificat Universitaire (CU) Citoyenneté européenne cours de niveau avancé

Contexte et objectifs

Contexte

Dans le cadre favorable et incitatif créé par l'alliance universitaire européenne UNITA, un projet de Module Jean Monnet a été déposé et obtenu en 2024. Les Modules Jean Monnet font partie d'un programme de financements Erasmus+ destiné à favoriser les activités pédagogiques sur l'Union européenne et son fonctionnement. D'une durée de 3 ans, le projet, baptisé EUCIT-ID, vise à mettre sur pied deux cours en ligne proposés non seulement aux étudiant.e.s de l'USMB mais aux étudiants de tous les membres de l'alliance UNITA. Les enseignants qui y interviennent appartiennent à l'USMB, mais aussi aux autres universités de l'alliance.

L'un est un cours d'initiation, plutôt destiné aux étudiants de Licence. Il vise à offrir un cours d'introduction complet sur la signification de la citoyenneté européenne. Il se compose de 4 modules de 5 heures d'enseignement et de formation chacun : Droit, Histoire, Economie, Développement durable. Il est actuellement inscrit dans la maquette de formation de la licence AES de la Faculté de Droit. Cela lui permet d'être proposé dans le catalogue des mobilités virtuelles.

Le second cours à mettre en œuvre dans le cadre du projet est un cours avancé, plutôt destiné aux étudiants de Master et de doctorat. Il s'intitule « European Citizenship and Identity – Advanced course ». La présente demande de CU le concerne, afin que ce cours qui ne figure actuellement dans aucune maquette de formation puisse être inscrit au catalogue des mobilités virtuelles et faire l'objet d'une reconnaissance pour les étudiants qui le suivraient.

Objectifs

Ce second cours de niveau avancé est destiné à approfondir le sujet et à lui donner une dimension plus critique. Il est organisé autour de dix modules équivalant chacun à deux heures de cours. Il se concentre sur des questions plus spécifiques et thématiques et a pour but de présenter et faire réfléchir à la manière dont la citoyenneté européenne est concernée ou mise au défi par tel ou tel domaine, de manière à éclairer les enjeux actuels de la construction européenne.

Les objectifs pédagogiques et les compétences visées sont les suivants :

- acquérir une compréhension approfondie du concept de citoyenneté européenne et de ses implications politiques, juridiques et sociétales, ou de la manière dont il est remis en question par les débats actuels
- mener une réflexion critique sur l'évolution, les défis et les moteurs du droit de la citoyenneté européenne dans ses contextes sociétal, historique et constitutionnel
- développer des approches pluridisciplinaires
- développer une attitude critique et fondée sur les acquis de la recherche à l'égard des questions sociétales ayant une dimension européenne
- préparer les participants à être des citoyens européens informés, critiques et actifs, susceptibles de contribuer à la fois aux débats scientifiques et aux initiatives pratiques liées à la citoyenneté européenne

Compte tenu de l'ouverture large aux universités de l'alliance et de l'intérêt suscité par le cours d'initiation, comme des caractéristiques du cours (voir ci-dessous), le nombre d'étudiants n'aura pas d'incidence sur le fonctionnement et le coût du cours. Il est espéré que, sur les différentes éditions mises en œuvre, de 500 à 800 étudiants suivent le cours.

Modalités pédagogiques

Atouts

L'intérêt du cours est d'offrir à des étudiants, spécialistes ou non-spécialistes, l'opportunité de se former à des questions qui relèvent d'un intérêt civique général comme d'une utilité potentielle dans le cadre d'une future vie académique et professionnelle qui peut être marquée par l'internationalisation et l'eupéanisation des parcours.

L'intérêt de la mise en œuvre de ce cours est aussi de positionner l'USMB comme élément moteur dans l'offre pédagogique transversale au sein de l'alliance UNITA, comme de la présenter comme force de proposition sur les études européennes au sein des programmes Erasmus+. Le projet EUCIT-ID peut ainsi servir de première étape préalable au dépôt d'un futur projet de Centre d'excellence Jean Monnet au sein de l'établissement.

Programme

Le cours est organisé autour de dix modules équivalant chacun à deux heures de cours et à quatre à cinq heures de charge de travail pour l'étudiant. Les enseignants peuvent articuler différentes ressources (cours écrits, capsules vidéos, présentations sonorisées, lectures, courts QCM d'entraînement, cas pratiques...). Les modules sont assurés par des enseignants de l'USMB et d'autres universités de l'alliance (Università di Torino, Universitatea de Vest din Timișoara, Universidade da Beira Interior). Conformément aux objectifs pédagogiques décrits ci-dessus, les thèmes abordés proposent des éclairages variés et critiques sur la construction de la citoyenneté européenne : la question de l'unité et de la diversité des cultures européennes ; le contexte historique de la décennie matricielle des années 1970 ; la citoyenneté européenne et les libertés académiques ; la citoyenneté européenne et la gestion des données ; la citoyenneté européenne et la protection consulaire ; la citoyenneté européenne et la liberté de circulation au sein de l'administration publique ; la citoyenneté européenne et la santé publique ; la citoyenneté européenne et ses aspects économiques, par exemple le droit de la concurrence.

Organisation

Le cours est entièrement en ligne, de manière à permettre sa large ouverture. La plate-forme d'hébergement est la plate-forme Moodle de l'USMB, qui abrite déjà le premier cours d'initiation développé dans le cadre du projet. Il est asynchrone, afin d'en faciliter le suivi par des étudiants venant de nombreuses universités différentes. Il est en anglais, là encore afin d'en faciliter l'accès. L'inclusion ou la transformation ultérieure de ressources en langues romanes est à l'étude. Ces dernières seront nécessairement sous-titrées en anglais pour assurer la bonne compréhension du cours.

Une édition du cours est assurée à chaque semestre de l'année universitaire.

En accord avec le projet tel qu'il a été soumis à l'appel Jean Monnet, le cours et chacune de ses ressources sont édités sous le régime d'une licence Creative Commons de type CC BY-NC-SA 4.0.

Modalités d'obtention

Le cours dans son ensemble est évalué par un QCM divisé en autant de catégories que de modules du cours (10). La note pour passer et obtenir la certification est 10/20. Le nombre d'ECTS associé au cours est de 3.

Profil des personnes suivant le cours

Le cours « European Citizenship and Identity – Advanced course » s'adresse à des étudiants de master et de doctorat désireux d'en apprendre davantage sur le contexte créé par la construction et la mise en œuvre de la citoyenneté européenne. Il s'adresse à des spécialistes des différents domaines de sciences humaines et sociales comme à des non-spécialistes qui nourrissent une curiosité à l'égard de ce thème ou pensent évoluer dans un environnement professionnel européen.

Coût prévisionnel

Les deux cours mis en œuvre par le projet EUCIT-ID sont financés sur les fonds alloués dans le cadre des Modules Jean Monnet.

Responsable du cours faisant l'objet du CU

Anne-Sophie Nardelli, MCF Histoire contemporaine, co-leader de la tâche « European Initiative » à l'USMB et à l'échelle de l'alliance UNITA, porteuse du projet EUCIT-ID (Erasmus+, Module Jean Monnet).